



La SAS pass Culture et les Missions Locales renouvellent leur convention de partenariat

Orléans, 24 janvier 2024 – La SAS pass Culture et l’Union nationale des Missions Locales ont signé ce jour une nouvelle convention nationale de partenariat pour renforcer leur coopération en faveur de l’accès des jeunes à la culture.

Cette [convention](#) vise à favoriser l'accès à la culture des jeunes accompagnés par les Missions Locales. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de renforcement de l'accès des jeunes prioritaires aux offres culturelles du pass Culture et a pour objectif de continuer à faire connaître le pass Culture à tous les jeunes accompagnés par les Missions Locales éligibles au dispositif et de les encourager ainsi à s'inscrire pour en bénéficier.

La SAS pass Culture et l’Union nationale des Missions Locales s'engagent à poursuivre leurs actions communes pour faciliter le déploiement du pass Culture dans l'ensemble des Missions Locales, actions initiées depuis la phase d'expérimentation du dispositif et renforcées lors de sa généralisation en mai 2021.

Une communication ciblée en direction des jeunes

Par l'intermédiaire des 437 Missions Locales réparties partout sur le territoire, un des objectifs premiers de ce partenariat est de diffuser un premier niveau d'information sur le pass Culture aux bénéficiaires potentiels. Ainsi, des supports de communication sont envoyés régulièrement aux Missions Locales et des temps forts d'information permettent périodiquement d'augmenter la visibilité du dispositif. Une récente phase de communication a été initiée en décembre 2023 auprès de l'ensemble des Missions Locales : des contenus vidéos étaient visibles à l'accueil de chaque structure.

Des collaborations entre les équipes territoriales de la SAS pass Culture

Au-delà de ces actions de communications massives, l'objectif du partenariat est de créer des collaborations plus fines et plus intenses entre les Missions Locales et les équipes territoriales du pass Culture. Ainsi, dans toutes les régions, les équipes de développement de la SAS pass Culture sont en lien avec les structures et échangent régulièrement pour nourrir les conseillers et mettre en place des actions plus précises sur l'accompagnement de leurs bénéficiaires sur le pass Culture. Des temps de présentation en direct auprès des professionnels d'une Mission Locale, ou à l'échelon régional via les Associations régionales des Missions Locales, sont ainsi organisés régulièrement, et permettent aux conseillers de diffuser des supports d'information, d'organiser des ateliers, et d'accompagner ainsi directement les publics sur l'inscription et l'usage de l'application.



Relais des opérations spéciales et co-construction d'offres culturelles

Pour aller plus loin, ces collaborations visent à relayer directement auprès des jeunes accueillis par les Missions Locales des propositions culturelles identifiées par les équipes territoriales du pass Culture, notamment lors des grands temps forts nationaux du dispositif. Les équipes du pass Culture et celles des Missions Locales vont jusqu'à co-construire des propositions culturelles pour leurs publics, tels qu'à Toulouse en 2023 autour d'une offre découverte de la musique live au Metronomum.

Mutualisation des bonnes pratiques d'accompagnement entre Missions Locales

Enfin, fort d'expérimentations et de collaborations locales sur l'ensemble du territoire, le partenariat entre l'UNML et la SAS pass Culture vise à mettre en lumière les différentes initiatives identifiées au sein du réseau. La mutualisation des bonnes pratiques se fait entre les équipes du pass Culture mais aussi auprès des professionnels des Missions Locales, via des fiches bonnes pratiques construites spécifiquement pour accompagner le réseau, et des webinaires d'information qui initient des échanges entre professionnels. Ce sera notamment le cas lors d'un webinar national le 31 janvier organisé par l'UNML et le pass Culture, avec notamment l'intervention des Missions Locales de l'Orléanais et de Charleville-Mezières.

24 janvier 2024, Théâtre d'Orléans

De gauche à droite :
Jean-Patrick Gille, vice-président du
Conseil régional Centre Val-de-
Loire ; Stéphane Valli, président de
l'UNML ; Sébastien Cavalier,
président de pass Culture ; Florence
Gouache, secrétaire générale pour
les affaires régionales (Centre Val-
de-Loire) ; Marceau Villaret,
président de la Mission Locale de
l'Orléanais.



Stéphane Valli, président de l'UNML : « L'approche globale de l'accompagnement des jeunes portée par les Missions Locales vise à permettre à chaque jeune de s'insérer socialement et professionnellement et de prendre sa place en tant que citoyen. Permettre aux jeunes d'accéder à la culture, à toutes les formes de culture, est fondamental pour y parvenir. La culture est un fabuleux outil de pratique collective du monde et de développement de l'esprit critique. Nous sommes très heureux de renouveler ce partenariat aujourd'hui, dont l'ambition est d'approfondir davantage nos coopérations au bénéfice des jeunes »

Sébastien Cavalier, président de la SAS pass Culture : "L'Union Nationale des Missions Locales est un partenaire historique du pass Culture puisque nous travaillons avec les Missions Locales depuis la phase d'expérimentation du dispositif. Cela montre que dès les prémices du pass, nous avons voulu faire en sorte de toucher tous les jeunes, quel que soit leur statut, leur origine, leur lieu d'habitation. Pour cela nous comptons sur le réseau des Missions Locales et de ses plus de 7 000 lieux d'accueil, qui sont autant de points de contact pour apporter à tous les jeunes l'information et l'accompagnement nécessaires à l'inscription et l'usage du pass Culture. Nous sommes ravis du renouvellement de cette convention qui

nous permettra de poursuivre et renforcer nos actions partout sur les territoires et de nous revoir dans 3 ans pour nous féliciter, je l'espère, d'avoir au moins 85% de jeunes de 18 ans inscrits grâce à notre travail commun (contre 80% aujourd'hui - ndlr) en constatant une meilleure appropriation du dispositif des jeunes accompagnés par les Missions locales !”

A propos du réseau des Missions Locales

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901, assure les fonctions de représentation et d'animation du réseau au plan national et de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales et des organismes d'insertion.

Les 437 Missions Locales, réparties sur l'ensemble du territoire, représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Elles ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. En 2022, elles ont accueilli et accompagné plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi.

Pour en savoir plus : <https://www.unml.info/> et sur [LinkedIn](#), [X](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)

A propos du pass Culture

Le pass Culture est un dispositif d'intérêt général qui offre à tous les jeunes, via une application gratuite et géolocalisée, l'accès à un catalogue d'offres et de lieux culturels très variés, ainsi qu'à une enveloppe de 20 euros (à 15 ans), de 30 euros (à 16 et 17 ans) et 300 euros (à 18 ans, valable deux ans), pour intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques. À ce titre, il fait partie des bons plans de la rentrée pour de nombreuses familles.

Chaque jeune âgé de 15 à 20 ans peut donc grâce au pass Culture se cultiver en toute autonomie : approfondir ou s'initier à une pratique artistique, profiter des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), de biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), en vivant de nouvelles expériences, ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle (offres « duo »). 3,7 millions de jeunes ont déjà bénéficié du pass Culture depuis sa création.

En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat étroit entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi que ceux de la Mer, l'Armée et l'Agriculture, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 6ème à la Terminale, se voit allouer un crédit de 25 euros en moyenne par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs.

Pour en savoir plus : <https://pass.culture.fr/> et sur [LinkedIn](#), [X](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)

Contacts presse

Union nationale des Missions Locales : Edith le Gourrier, Directrice du pôle Communication et événementiel – elegourrier@unml.info - 06 35 82 20 46

pass Culture : Justine Bonnet, responsable Communication - justine.bonnet@passculture.app